

# Programmation pluriannuelle de l'Énergie : que disent les experts et les Sociétés savantes.

## ***La Commission Percebois/ Mandil : rapport sur l'Énergie à 2050.(Février 2012)***

Le ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique a demandé le 19 octobre 2011 à Jacques Percebois, professeur à l'université de Montpellier 1, de présider une commission pluraliste et ouverte, avec comme vice-président Claude Mandil, ancien directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie et vice-président du groupe consultatif « feuille de route énergie 2050 » auprès de la Commission européenne, afin de mener une analyse des différents scénarios possibles de politique énergétique pour la France à l'horizon 2050.

Les recommandations :

Recommandation n° 1 : faire de la sobriété et de l'efficacité énergétique une grande cause nationale ; lancer des appels à proposition afin de mobiliser la R&D et l'innovation dans ce domaine en **privilégiant les secteurs du bâtiment et des transports.**

Recommandation n° 2 : pour chaque décision de politique énergétique, **évaluer le coût et l'effet sur les finances publiques, sur la balance commerciale, sur les émissions de CO2 et sur l'emploi** (à la fois en postes et en qualifications créés), par comparaison avec une décision différente, afin de dégager des priorités.

Recommandation n° 3 : **s'interdire toute fermeture administrative d'une centrale nucléaire qui n'aurait pas été décidée par l'exploitant** à la suite des injonctions de l'autorité de sûreté.

Recommandation n° 4 : s'engager courageusement dans une politique de vérité (c'est-à-dire de hausse) des prix de l'énergie et des émissions de CO2, en traitant de façon spécifique et différente le cas de la précarité et celui des industries grosses consommatrices.

Recommandation n° 5 : prendre l'initiative de proposer à nos principaux partenaires européens un réexamen en profondeur des règles du marché intérieur de l'énergie : celui-ci doit **permettre le financement des investissements nécessaires, en particulier ceux permettant d'assurer la pointe, et assurer la cohérence des décisions des acteurs.**

Recommandation n°6 : envisager une initiative dans le domaine de l'harmonisation internationale des règles et des pratiques de sûreté nucléaire afin de faire converger ces règles et pratiques vers le niveau le plus élevé.

Recommandation n° 7 : maintenir, voire accroître l'effort de recherche publique dans le domaine de l'énergie, en coopération internationale et en accordant une priorité absolue aux programmes mis en oeuvre conjointement par des laboratoires publics et des entreprises innovantes, grandes ou petites, capables de s'attaquer au marché mondial. **Les renouvelables et le stockage de l'énergie** devront recevoir une attention toute particulière.

**Recommandation n° 8 : ne pas se fixer aujourd'hui d'objectif de part du nucléaire à quelque horizon que ce soit, mais s'abstenir de compromettre l'avenir et pour cela maintenir une perspective de long terme pour cette industrie en poursuivant le développement de la génération 4. La prolongation de la durée de vie du parc actuel nous paraît donc la solution de moindre regret (sous la condition absolue que cela soit autorisé par l'ASN).**

- Président : Jacques Percebois  
Vice-président : Claude Mandil  
Rapporteurs : Dominique Auverlot et Richard Lavergne

***L'avis de l'Académie des Technologies du 10 Juin 2015 sur la loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte.  
Extraits***

— *nécessité d'optimisation économique :*

« Il faudra donc faire des choix et **énoncer des priorités sur des arguments économiques et chiffrés.** »

— *cohérence des objectifs*

« ....Concernant les objectifs de réduction de la consommation d'énergie fossile, particulièrement dans l'habitat, et de mobilité moins dépendante du pétrole, **notre Académie s'interroge sur la cohérence des objectifs** revendiqués par le projet de loi, sur la base des **deux piliers prioritaires que sont le développement des énergies renouvelables** et les économies d'énergie :

1. Concernant le développement des énergies renouvelables (EnR), le projet de loi met un fort accent sur l'éolien et le solaire (aux côtés de l'hydraulique) sans rappeler que **ces énergies sont intermittentes et qu'elles doivent être adossées à une source d'énergie disponible et mobilisable dans des temps très courts**, notamment lors des baisses de production d'électricité.

2. De ce point de vue, il apparaît très souhaitable que la **baisse de la part du nucléaire dans le mix électrique soit adaptée aux réalités** de la transition énergétique. D'abord, il convient de rappeler quelques fondamentaux éclairants pour le public, comme la structure des ressources d'énergie primaire françaises (263,9 Mtep en 2013) : Les combustibles fossiles représentent 50% de cette énergie primaire,

ils sont importés (65,8 Md€ en 2013) et c'est la principale source d'émission de gaz à effet de serre (GES)...

« ... **L'expérience allemande** du développement rapide des EnR intermittentes (associé à la sortie programmée du nucléaire) conduit à une **augmentation des émissions de gaz à effet de serre et à un coût élevé pour les consommateurs. Cela n'est pas cohérent avec les objectifs affichés par la loi...**

...Le développement de la filière bois -énergie et celui des réseaux de chaleur paraissent singulièrement peu soutenus, malgré l'essor en cours du chauffage au bois. Aujourd'hui, **la filière bois—énergie représente 43 % des EnR alors que les EnR intermittentes (éolien + solaire) n'en représentent que 7%** : or le rapport de la Cour des Comptes sur le développement des énergies renouvelables met en évidence que, pour une production donnée d'énergie, **la biomasse essentiellement le bois—énergie reçoit quatre fois moins d'aides publiques que l'éolien et cinquante fois moins que le solaire.** »

***Note de l'Académie des Sciences du 19 Avril 2017, signée par 25 membres de la Commission Energie (Dont la Secrétaire perpétuelle de l'Académie).Extraits.***

**« La question de la transition énergétique est elle bien posée dans les débats actuels ? »**

« ...les programmes en matière de politique énergétique devraient mieux tenir compte des contraintes physiques, technologiques et économiques. Dans l'état actuel du débat, nos concitoyens pourraient être conduits à penser qu'il serait possible de développer massivement les énergies renouvelables comme moyen de décarbonation du système en le débarrassant à la fois des énergies fossiles et du nucléaire. Nous voulons ici rappeler un certain nombre de vérités...

... Rappelons d'abord que l'électricité ne représente que 25 % de notre consommation d'énergie et qu'il faut donc bien distinguer le mix énergétique qui concerne l'ensemble de nos activités du mix électrique...

...On pourrait penser que les échanges d'énergie au niveau européen pourraient pallier ce problème. Or les nuits sont partout longues à la même période en Europe, et les anticyclones souvent simultanés chez nous et nos voisins..

.... à l'heure actuelle on est loin de pouvoir stocker ne serait-ce qu'une petite fraction des 10TWh (1TWh = 1 milliard de kWh) que la France consomme en une semaine Dans ce cadre général, il y a une véritable contradiction à vouloir diminuer les émissions de gaz à effet de serre tout en réduisant à marche forcée la part du nucléaire...

...

Certes, nous avons appris qu'il était possible de mettre une quantité significative d'énergies renouvelables dans le mix électrique. Et il faut aller dans cette direction, les citoyens le souhaitent. Mais ces derniers doivent aussi être plus exigeants et demander à leurs élus de travailler à des scénarios réalistes qui évitent les idées reçues, et parmi lesquels ils devront faire leurs choix. Ces scénarios réalistes et cohérents doivent dire clairement que le tout renouvelable n'est pas possible et indiquer une trajectoire raisonnable vers une solution énergétique où l'énergie nucléaire aura sa place dans les prochaines décennies si l'on veut maintenir une électricité décarbonée ...

...